

résulter à la fois de la diminution du nombre moyen de personnes par ménage et de l'augmentation du nombre moyen de pièces par logement, ce dernier facteur ayant été le plus influent.

Sur le plan provincial, les plus faibles proportions de logements surpeuplés par rapport à l'ensemble du parc ont été enregistrées en Ontario et en Colombie-Britannique, où seulement 6.8% des logements avaient moins d'une pièce par personne en 1971. Les proportions les plus fortes ont été observées dans les provinces de l'Atlantique et au Québec; elles s'échelonnaient entre 12.4% (Nouvelle-Écosse et Québec) et 23.6% (Terre-Neuve).

### 14.3.3 Période de construction et durée de l'occupation

**Période de construction.** Les chiffres tirés du recensement de 1971 pour les logements occupés montrent que 28.8% du parc de logements occupés a été construit après 1960. Suivant la même tendance qui a fait apparaître une augmentation du nombre de logements loués depuis 1961, le pourcentage de logements loués en 1971 qui avaient été construits après 1960 s'élevait à 34.0%, contre 25.4% pour les logements possédés. La proportion de logements construits après 1960 était particulièrement faible dans les régions rurales agricoles (11.6%).

Le tableau 14.7 donne la répartition proportionnelle de la période de construction en 1971, par province et par région métropolitaine de recensement. On constate d'importantes variations d'une province à l'autre pour ce qui est du pourcentage de nouveaux logements. Les provinces de l'Atlantique ont les plus faibles pourcentages de logements construits après 1960, l'Île-du-Prince-Édouard se situant au bas de l'échelle avec 19.0%. Terre-Neuve fait toutefois exception avec 28.6%, chiffre proche de la moyenne nationale. L'Alberta, la Colombie-Britannique ainsi que le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest sont les seuls à avoir enregistré des pourcentages supérieurs à la moyenne nationale, soit respectivement 34.5%, 35.3%, et 58.4% de logements construits après 1960. Les pourcentages pour les régions métropolitaines de recensement se situent entre 19.3% (Windsor) et 40.9% (Edmonton).

**Durée de l'occupation.** Les données du recensement de 1971 sur la durée de l'occupation des chefs de ménage qui sont présentées au tableau 14.7, fournissent une indication de la mobilité des Canadiens. En 1971, 66.8% des chefs de ménage avaient vécu pendant 10 ans ou moins dans le logement où ils ont été dénombrés, et 17.8% y avaient vécu moins d'un an. Ces chiffres ne diffèrent pas sensiblement de ceux enregistrés en 1961 (68.6% et 15.3%). La plus longue durée d'occupation a été enregistrée dans les régions rurales agricoles, où 65.6% des chefs de ménage avaient occupé le même logement pendant plus de 10 ans.

Le schéma des variations provinciales concernant la durée de l'occupation est semblable à celui concernant la période de construction. Les provinces Maritimes ont enregistré la proportion la plus faible de chefs de ménage ayant occupé leur logement actuel pendant 10 ans ou moins, les pourcentages variant entre 50.3% (Île-du-Prince-Édouard) et 55.0% (Nouveau-Brunswick). Les pourcentages les plus élevés ont été enregistrés en Alberta (70.6%), en Colombie-Britannique (74.1%) et dans le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest (90.7%). Pour les régions métropolitaines de recensement les pourcentages s'échelonnaient entre 59.5% (Windsor) et 76.1% (Calgary) et 76.2% (Edmonton). A Calgary, 25.7% des chefs de ménage avaient occupé le logement où ils ont été dénombrés en 1971 pendant moins d'un an.

### 14.3.4 Valeurs, loyers et hypothèques

**Valeurs.** Le recensement de 1971 demandait aux chefs de ménage occupant un logement non agricole dont ils étaient propriétaires d'estimer la valeur marchande de leur maison. Le tableau 14.8 donne les valeurs médianes des logements individuels par province et par région métropolitaine. La valeur médiane pour 1971 (\$19,020) représentait une augmentation de 72.6% par rapport à celle de 1961 (\$11,021). La valeur médiane dans les régions rurales était de \$10,310, contre \$26,902 dans les centres urbains de 500,000 habitants et plus.

Les valeurs médianes par province se situaient entre \$7,828 (Terre-Neuve) et \$23,768 (Ontario). Les provinces Maritimes, ainsi que le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ont également accusé des valeurs extrêmement basses. Seules l'Alberta et la Colombie-Britannique ont, comme l'Ontario, enregistré une valeur médiane supérieure au chiffre national. Parmi les régions métropolitaines de recensement, Chicoutimi — Jonquière avait la valeur médiane la plus faible, soit \$15,489. Toronto avait la plus élevée, soit \$32,408, suivie par Vancouver avec \$26,702.